

Conditions strictes pour la pose des collections de parquet avec finition vernie dans les cuisines.

1. Directive générale

Pour la pose de parquet dans une cuisine, nous recommandons systématiquement un parquet avec finition vernie. La pose d'un tel parquet dans une cuisine est possible sous certaines conditions en matière d'utilisation et d'entretien.



Il est expressément exclu de généraliser ou de considérer comme standard la pose de parquet dans les cuisines.

2. Champ d'application et responsabilité



Les projets spécifiques ou intensifs doivent être validés.

Le non-respect de cette validation avant le début des travaux entraîne :

- Une pose non conforme
- L'exclusion totale de la garantie
- La responsabilité totale de l'installateur et/ou du donneur d'ordre.

Il est formellement interdit de poser du parquet dans des pièces humides. Sont considérées comme des pièces humides : la salle de bains, les toilettes, les salles de douche, la buanderie et toutes les autres pièces non chauffées et/ou susceptibles d'être exposées à l'humidité au niveau du sol.

Les lames de parquet doivent s'acclimater pendant 1 semaine dans la pièce où elles seront posées. Les lames doivent être stockées et posées dans une humidité relative comprise entre 45 et 65 % et à une température ambiante comprise entre 18 °C et 22 °C.

Un humidificateur peut être utilisé pour maintenir le taux d'humidité.

Il faut à tout moment éviter la présence d'eau stagnante sur le sol ; les liquides doivent être essuyés immédiatement. Prenez des précautions particulières pour les zones sensibles : évier, lave-vaisselle, réfrigérateur à double porte, arrivées d'eau, etc.

Nous recommandons une étanchéité supplémentaire sur certaines zones périphériques afin d'éliminer les risques susmentionnés.

Si le parquet est posé en flottant, toutes les règles de base d'installation doivent être strictement respectées.

3. Compatibilité des collections

3.1 Collections explicitement autorisées

Parquets multicouches et à trois couches avec finition vernie.

3.2 Collections non-autorisées:

Toutes les collections de parquet avec une finition à l'huile

Lames extra-larges

Pour les collections
spécifiques,
voir liste en annexe.

4. Conditions relatives à l'entretien

La pose d'un parquet avec finition vernie dans une cuisine nécessite un entretien plus intensif. Passer l'aspirateur quotidiennement, nettoyer chaque semaine avec un produit adapté aux parquets vernis, traiter le parquet tous les 3 mois avec un polish afin de maintenir la couche de vernis en parfait état.

5. Ce qui n'est pas couvert par la garantie lorsqu'un parquet avec finition vernie est posé dans une cuisine :

- Infiltration d'eau
- Dégâts des eaux
- Fuites d'appareils électroménagers
- Humidité excessive
- Entretien insuffisant
- Stagnation prolongée de liquides



Les dommages résultant d'une mauvaise utilisation ou d'un environnement inadapté ne sont pas couverts par les conditions de garantie